

L'hon. M. POWER: Notre intention (et nous avons déjà un projet en marche) est d'aider les hommes et les femmes du Corps d'aviation royal canadien à s'aider eux-mêmes, car ils ne sont pas de ceux qui veulent compter sur l'intervention paternelle de l'Etat; ils tiennent à compter sur leurs propres moyens. L'aviation se propose de leur fournir les données, les conseils et les directives nécessaires pour qu'ils puissent compter sur eux-mêmes après la guerre comme ils ont prouvé qu'ils savaient se débrouiller au combat. Nous voulons maintenir leur confiance en leur faisant savoir que nous nous intéressons personnellement à eux et que c'est notre intention de leur procurer toute l'aide voulue pour qu'ils fassent leur chemin dans la vie.

Il s'agit donc d'un projet de consultations et de conseils: de consultation avec chaque membre du corps d'aviation où qu'il se trouve; des conseillers leur fourniront des renseignements sur le genre de carrière qu'ils entendent embrasser. Il y aura des renseignements sur les aptitudes, les intérêts et l'expérience de l'intéressé, sur la profession qui lui convient le mieux, sur les occasions qu'offrent ces professions et sur l'aide que l'on peut lui fournir immédiatement en vue de l'orienter vers la carrière de son choix. Il ne s'agit pas de lui trouver une place, mais de lui préparer une carrière, afin que celui qui en tire parti puisse se faire valoir plutôt que d'avoir à compter sur quelqu'un pour obtenir un emploi.

Un grand nombre de nos aviateurs ont fait face aux périls et aux risques que comportent une longue série de combats. Rien ne saurait mieux les aider à se libérer des soucis de la guerre que de leur poser un but vers lequel ils peuvent tendre leurs efforts. Ce but, nous nous proposons de le leur fournir.

Les résultats du programme du choix du personnel du C.A.R.C. ont été interprétés à nouveau en fonction des occupations civiles. Cela nous permet d'indiquer à un homme ce qu'il peut espérer obtenir, en tenant compte de son habileté, de ses aptitudes et de sa formation, par rapport aux hommes qui sont déjà employés dans différentes professions, occupations et métiers. Aussi, en se choisissant une carrière, sera-t-il en mesure de juger par lui-même le genre de concurrence à laquelle il devra faire face dans différentes vocations.

Nous nous sommes mis en relations avec un grand nombre de patrons, nous avons consulté des groupes représentatifs d'hommes de profession libérale, des commerçants et d'industriels, au sujet de l'application pratique de ce programme.

Un groupe de conseillers ont déjà terminé leur entraînement. Ces hommes et ces fem-

[L'hon. M. Bruce.]

mes justifient d'un long service dans le C.A.R.C. et ont été choisis parce qu'ils possédaient les qualités requises pour ce genre de travail. Ils constituent l'avant-garde d'un groupe plus nombreux d'officiers qui s'efforceront d'aider les hommes et les femmes des unités du C.A.R.C. à se tracer une carrière.

On fournira aux intéressés l'occasion de suivre des cours techniques et éducatifs. Ainsi, les hommes ou les femmes pourront utiliser leurs loisirs à se préparer une carrière.

Il existe déjà plusieurs de ces cours et nous en ajouterons d'autres.

Chaque aviateur aura sa feuille de consultation, indiquant la carrière à laquelle il se destine ainsi que les progrès accomplis durant son service.

Puisque ce projet vise les seuls aviateurs encore en service, il relève uniquement du C.A.R.C. Il tend à assurer le bien-être de ses membres avant leur libération et, de ce fait, n'empiète pas sur le domaine des autres services de l'Etat chargés du rétablissement et du placement.

M. GRAYDON: Les membres de la marine et de l'armée jouiront-ils des mêmes avantages et des mêmes privilèges?

L'hon. M. POWER: Je n'en doute pas. Nous comptons sur ce service pour permettre à tous les membres du Corps d'aviation royal canadien de tirer tout le parti possible des dispositions déjà en vigueur en ce qui concerne la démobilisation et le rétablissement.

Le projet, tel qu'il est exposé nous paraît excellent. En sera-t-il de même quand viendra le moment de le mettre en pratique? Je ne saurais le garantir. Je le soumets comme projet seulement. Il devrait donner de bons résultats, si nous pouvons trouver les conseillers voulus. Tout cependant, dans ce domaine, dépend de l'élément humain. Je suppose que nous nous mettions à l'œuvre dès maintenant et durant la période de démobilisation pour préparer un jeune homme à la carrière juridique ou médicale. Celui-ci devient amoureux, se marie et décide de vivre aux crochets de ses beaux-parents. Où en serons-nous? Notre temps et notre argent auront été dépensés en pure perte. Toutefois, notre but est d'assurer à ces jeunes gens qu'au moins nous nous efforcerons de leur aider.

Tout ceci est du domaine de la formation durant la période antérieure à la démobilisation. J'ai, de fait, placé la charrue devant les bœufs. Notre tâche commence par le rapatriement et le comité comprendra facilement que dans ce domaine le travail du Corps d'aviation royal canadien sera tout particulièrement ardu.

Tout d'abord, il faut tenir compte de la personnalité de ces jeunes gens,—et cela même